

# le Département

# 87 # juillet 2016

# MAG

Spécial été  
Sports et loisirs

Découverte  
Les Gorges  
de l'Aveyron

TARN-ET-GARONNE



# 12 et 13 #  
**DOSSIER**  
Finances  
départementales



# 8 à 10 #  
**À LA UNE**  
Les Gorges de  
l'Aveyron



# 16 à 18 #  
**SPORT**  
Fête des sports



Juillet 2016 - Numéro 87  
Publication du Conseil départemental  
de Tarn-et-Garonne  
Hôtel du Département  
Boulevard Hubert Gouze  
82013 Montauban cedex  
Tél. : 05.63.91.82.00  
ISSN : 1778-1019

Directeur de publication : M.-J. Mauriège  
Rédaction : service communication en collaboration  
avec les directions et services du Département  
Conception graphique et mise en page :  
service communication  
Photos : J.-M. Maume  
(sauf mention)  
Impression : Léonce Deprez

Ce magazine est disponible  
en version sonore réalisée par  
l'Association des donateurs de voix  
Bibliothèque sonore Claude Laplace  
20, avenue Jean Jaurès - BP 162  
82000 Montauban  
Tel. : 05.63.63.89.42



@tarnetgaronnecg  
facebook.com/departement.tarnetgaronne

### ET AU FIL DES PAGES...

- # 4 # **EN BREF**
- # 5 # **TERRITOIRES**
- # 6 et 7 # **LOISIRS**  
Plage 82, loisirs des jeunes
- # 11 # **OCCITAN**
- # 14 et 15 # **ZOOM**  
Travaux d'été dans les collèges  
et transports scolaires
- # 19 # **PRATIQUE**  
Marchés publics simplifiés
- # 20 # **PRÈS DE VOUS**  
Fauchage des routes  
et travaux en cours
- # 21 # **EN BREF**
- # 22 # **FOCUS**
- # 23 à 25 # **CULTURE**
- # 26 à 27 # **CHACUN SA VOIX**

## Un département en action, juste et solidaire

Au moment où les régions deviennent plus vastes, et donc un peu plus éloignées des citoyens, au moment où les intercommunalités sont appelées à prendre de nouvelles compétences, je reste plus que jamais convaincu de la nécessité de conserver l'échelon départemental, particulièrement dans les départements ruraux tels que le notre. Le Conseil départemental demeure la seule collectivité de proximité en mesure d'assurer une solidarité et une équité à l'échelle du territoire en matière d'équipement et d'aménagement. C'est en tout cas ma conviction.

Pour cette raison, l'assemblée départementale a décidé au début de l'année d'établir de nouvelles règles en matière d'aides aux communes et aux intercommunalités. Nous avons considéré qu'il était nécessaire, compte tenu des modifications des besoins, des changements démographiques et des contraintes budgétaires nouvelles, de faire évoluer nos politiques de soutien à l'investissement. Nous avons surtout voulu que chaque collectivité puisse bénéficier de l'aide départementale, équitablement et de façon transparente, afin de pouvoir s'engager en toute connaissance de cause dans ses projets d'aménagement. Le Département reste, plus que jamais, aux côtés des citoyens et de leurs représentants.

L'égalité et l'équilibre nous guident également dans notre volonté d'offrir à l'ensemble des Tarn-et-Garonnais l'accès au numérique ; avec la mise en place de « Tarn-et-Garonne Numérique » nous avons franchi un cap dans cette quête du haut débit pour tous. Nous refusons que certains de nos territoires, sous prétexte qu'ils sont « trop » ruraux ou « trop » reculés soient les parents pauvres du développement numérique et ne bénéficient pas des mêmes chances que les autres. Nous nous engageons dans cette voie car nous estimons que c'est juste et nécessaire.

En ce mois de juillet, c'est le moment ou jamais pour vous souhaiter de bonnes vacances ou, en tout cas, un bel été. Vous verrez en feuilletant ce magazine qu'on peut passer d'excellents moments en restant chez nous, en pleine nature et, par exemple, sur notre base de loisirs de Saint-Nicolas. Quelle que soit la saison, le Tarn-et-Garonne est un département très agréable, profitons-en !



Christian ASTRUC  
Président du Conseil départemental

## Volontariat, une cause à défendre !

Le département du Tarn-et-Garonne compte aujourd'hui 946 sapeurs-pompiers volontaires, dont 75 membres du service de santé et de secours médical. Ils représentent 90 % des personnels du SDIS et effectuent plus des deux tiers des 16 500 interventions annuelles. Ils contribuent également très largement au lien social et à l'ancrage du service public au sein de nos territoires ruraux.

Depuis plus de 200 ans leur présence est inscrite dans le paysage social de nos campagnes et de nos villages. Mais cette habitude de disposer au quotidien de leurs compétences et de leur disponibilité ne doit pas faire oublier que ces hommes et ces femmes (elles sont 17 % des effectifs en Tarn-et-Garonne) sont une denrée rare que l'on doit préserver et développer. Dès l'année 2013, lors du congrès national des sapeurs-pompiers de Chambéry, le Président de la République a fait du développement du volontariat

une grande cause nationale. Sur le plan local, M. Christian Astruc, président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, président du conseil d'administration du SDIS, et M. Pierre Besnard, préfet de Tarn-et-Garonne, ont souhaité mettre en place les premiers états généraux du volontariat en Tarn-et-Garonne, le samedi 9 avril 2016, dans le hall du Conseil départemental.

### des échanges fructueux

Près de 120 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, agents administratifs et techniques du SDIS, élus, employeurs publics et privés, corps constitués, chefs de services extérieurs de l'État, ont réfléchi ensemble afin de trouver des mesures pragmatiques à mettre en œuvre localement pour développer, promouvoir et pérenniser le volontariat dans notre département. Sept tables rondes ont été mises en place dans le but de permettre à tous les participants de discuter et d'échanger sur différents thèmes. Ces premiers états généraux du volontariat ont été une grande réussite. La présence



importante d'élus, d'employeurs publics et privés, de chefs de services de l'État, de sapeurs-pompiers, prouve, s'il en était besoin, l'intérêt et l'importance des sapeurs-pompiers volontaires, notamment dans un département comme celui du Tarn-et-Garonne. Les échanges lors des différentes tables rondes ont été très animés et intéressants. Ils ont permis de dégager des pistes de réflexion pour toutes les problématiques abordées. Avec, en particulier, une action forte vers la jeunesse par le biais de l'amplification du recrutement des Jeunes Sapeurs-Pompiers (actuellement 110 dans le département, répartis sur 10 pôles). L'ensemble de ces remarques sont reprises dans le plan triennal de développement, reconnaissance et pérennisation du volontariat, validé en conseil d'administration du 21 juin 2016.

## Assises de la médecine générale Dégager des pistes pour l'avenir

Samedi 9 avril, l'Hôtel du Département a accueilli la première édition des « assises de la médecine générale en Tarn-et-Garonne ». Organisées à l'initiative du vice-président Pierre Mardegan par plusieurs conseillers départementaux, Maryse Baulu, Jean-Michel Henryot, Francine Debiais et Véronique Riols, ces assises ont réuni plus d'une centaine de personnes (médecins, acteurs de

terrain et élus) pour faire un état des lieux de la médecine générale dans notre département et évoquer les différentes pistes d'avenir qui peuvent être envisagées pour éviter ou résorber les déserts médicaux. Les interventions des différents orateurs, des questions venant du public, des débats constructifs, ces assises ont été un lieu d'échanges et de réflexions particulièrement fructueux.

Au terme de cette matinée, le Dr Pierre Mardegan déclarait : « Les différentes interventions ont permis d'établir une relation de confiance entre élus et futurs médecins, ce qui permettra sans doute d'aller vers une démographie médicale équilibrée et satisfaisante dans tous les points du territoire. Ces assises étaient un succès et c'est une expérience que nous renouvellerons ».

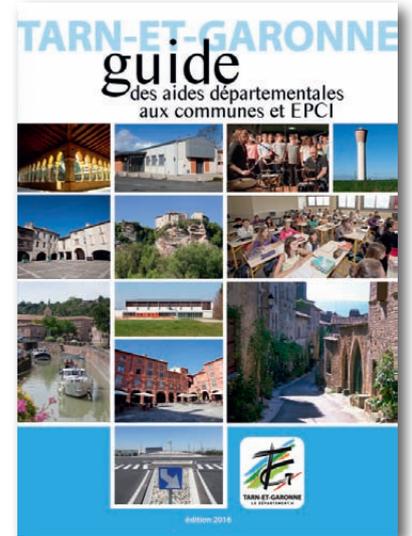


## Équité et transparence pour les aides aux communes et aux EPCI

Très attaché au rôle du Département en matière de solidarité, l'assemblée départementale lors de sa séance de mars 2016 a voulu dépoussiérer, rénover et pérenniser les politiques d'aides en faveur des collectivités locales. C'est dans ce but qu'un nouveau « Guide des aides départementales » a été élaboré, afin de garantir équilibre et solidarité pour l'ensemble du territoire et pour tous les Tarn-et-Garonnais. Désormais, grâce à une plus grande transparence, les communes et les intercommunalités peuvent avoir une vision claire des subventions auxquelles elles pourront prétendre sur la durée du mandat. Cela favorisera une programmation plus

aboutie et une meilleure gestion de l'argent public. L'objectif est à la fois de maîtriser les dépenses et de garantir la possibilité d'investir à chacune des 195 communes.

Depuis l'adoption de ces nouvelles règles d'attribution, on peut vérifier que ces politiques nouvelles sont plus avantageuses, même si les subventions sont contenues dans une enveloppe déterminée à l'avance pour 5 ans. Voici, dans le tableau ci-dessous, les subventions déjà versées lors des commissions permanentes des 23 mai et 24 juin 2016, et la comparaison avec ce qui aurait été attribué avec les anciennes règles.



			Anciennes aides	Nouvelles aides
Commission Permanente du 23 mai 2016	1 commune	Contrat d'équipement	69 934 €	93 709 €
	19 communes	Travaux d'aménagement de villages	64 158 €	137 062 €
	6 communes	Travaux de salles polyvalentes, culturelles et de réunion et locaux périscolaires	49 500 €	87 570 €
	20 communes	Entretien et création de bâtiments communaux	68 810 €	111 942 €
	16 communes	Équipements sportifs et socio-éducatifs	374 127 €	404 997 €
	5 communes	Restauration du patrimoine protégé	49 795 €	49 795 €
Commission Permanente du 24 juin 2016	3 communes	Contrat d'équipement	262 540 €	589 561 €
	9 communes	Travaux de salles polyvalentes, culturelles et de réunion et locaux périscolaires	152 348 €	197 136 €
	5 communes	Résorption de l'habitat insalubre	49 392 €	49 392 €
	12 communes	Travaux d'aménagement de villages	62 591 €	125 202 €
	13 communes	Mise en valeur des bourgs	289 921 €	309 155 €
	27 communes	Entretien et création de bâtiments communaux	140 011 €	211 357 €
	1 commune	Pont sur voirie communale	3 939 €	3 939 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 637 066 €</b>	<b>2 370 817 €</b>

# Farniente et loisirs Un bel été en perspective!



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, et jusqu'au 31 août, l'opération « Plage 82 » accueille les vacanciers, les touristes et tous ceux qui ont envie de passer un agréable moment, ludique et reposant, sur la base de loisirs du Tarn et de la Garonne. Le personnel de la base, le service des sports du Département et les élus en charge, notamment Marie-José Mauriège, 1<sup>ère</sup> vice-présidente, mettent tout en œuvre pour offrir le meilleur aux Tarn-et-Garonnais.

Le concept « Plage 82 » a été lancé en 2013 pour que tous ceux qui passent une partie de leur été dans notre département puissent profiter d'équipements, d'aménagements et d'animations spécifiques, pour un prix modique (1 € l'entrée, gratuit pour les enfants de moins de 5 ans), dans des conditions et un environnement agréables. Une grande plage de sable est installée, des jeux gonflables sont à disposition des enfants, des brumisateurs sont là pour se rafraîchir, de grandes zones

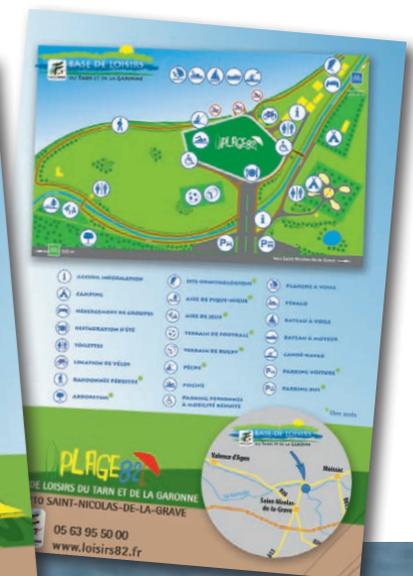
ombragées équipées de transats accueillent les visiteurs, une aire de pique-nique est aménagée et le grand espace aquatique attend les petits et les grands pour de délicieux moments amusants et mouillés. Durant toute la saison, des animateurs de la base ainsi que des associations culturelles et sportives proposent gratuitement au public de « Plage 82 » différentes animations et des initiations à des activités sportives. Chaque jour, le programme et les activités sont différents et l'on peut ainsi passer de la danse country à l'initiation à la pêche, du tennis de table au yoga ou de l'aviron à la zumba ; une diversité de nature à satisfaire les envies de tous les visiteurs.

D'autre part, des cours de natation sont dispensés durant toute la saison, des locations de matériel (pédalo, canoë, dériveur, stand up paddle, bateau moteur 6 places pour balades...) sont proposées, la restauration-buvette « Fred » suggère plusieurs repas-concerts, et un grand feu d'artifice est tiré sur le plan d'eau.

Un programme riche et alléchant dont on peut retrouver tous les détails sur :

[www.loisirs82.fr](http://www.loisirs82.fr)

On peut le dire sans risque de se tromper, l'été sera chaud à la base de loisirs !



Grâce au soutien du Conseil départemental, de nombreuses associations sportives et clubs proposent, durant tout l'été, des

animations gratuites ou à tarif réduit pour les jeunes... tous à vos baskets !

Initiation à l'équitation, à l'aviron, aux arts du cirque, au karaté, au sambo, découverte du tennis, du judo, du self-défense, du ski nautique... Retrouvez l'ensemble des activités sportives de l'été sur [www.ledepartement.fr](http://www.ledepartement.fr)



# Gorges de l'Aveyron

## Plaisirs et découvertes en tout genre

### Les Gorges de l'Aveyron, pôle de pleine nature

Les Gorges de l'Aveyron sont devenues le terrain d'expression favori des adeptes des sports de pleine nature. Canoë-kayak, escalade, spéléologie, VTT, randonnées pédestres et équestres, vélo route, parapente, stand up paddle, accrobranche, la carte des plaisirs intenses est longue.

### La vélo route des Gorges de l'Aveyron

Pour des cyclotouristes confirmés, le Tarn-et-Garonne propose une traversée authentique le long de la

vélo route des Gorges de l'Aveyron sur plus de 80 km de routes principalement secondaires, de Montauban à Laguépie.

Partagée avec les autres usagers et sans bande cyclable dédiée, cette vélo route qui dispose d'une signalétique de jalonnement permet une découverte facilitée de la plaine de Montauban jusqu'aux villages médiévaux de Montricoux, Bruniquel, Penne, Saint-Antonin-Noble-Val, Varen et Laguépie, portes du Rouergue et de l'Albigeois.

Vous serez plongés dans l'univers préservé des Gorges de l'Aveyron, visibles entre Bruniquel et Saint-Antonin-Noble-Val et reconnues par l'Union Européenne au titre de Natura 2000 pour l'intérêt de leur patrimoine naturel.

Les Gorges de l'Aveyron sont aussi un haut lieu de préhistoire. Les sites préhistoriques de Bruniquel tiennent une place privilégiée dans l'émergence de la préhistoire en tant que discipline scientifique.

On recense aujourd'hui dans les Gorges de l'Aveyron plus de 1 000 grottes et abris sous roche parmi lesquels trois sont des grottes ornées du Paléolithique supérieur. Des peintures de bisons, de bouquetins, d'un cheval, de femmes témoignent de la richesse artistique à cette époque. Une salle dédiée au thème de la préhistoire dans le château vieux de Bruniquel ainsi qu'un sentier en pleine nature nouvellement aménagé vous conduiront sur les traces de nos ancêtres.

### Les plages sur l'Aveyron et le Viaur

La plage d'Ardus : aux portes de Montauban, la plage d'Ardus à Lamothe-Capdeville est un des cadeaux que nous offre Mère Nature. Ici les flots calmes de la rivière Aveyron sont un havre de paix. Venez profiter de la fraîcheur de la rivière de l'Aveyron et de la plage de sable au cœur du village de Lamothe-Capdeville.

La saison de baignade surveillée débute au 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 31 août de 14h30 à 19h00.

On ne trouve pas de toboggans à eau, ni de fosse de plongée, ni même de plongeur, mais le bassin naturel formé par les flots calmes de l'Aveyron représente

une surface délimitée de 5 000 m<sup>2</sup> d'une profondeur maximale de 2 m, très appréciée par les enfants et les nageurs en eau douce.

La plage de Laguépie : le charme particulier de Laguépie, Station Verte de Vacances, est sans nul doute cette situation géographique de confluence de l'Aveyron et du Viaur. Les rives du Viaur vous proposent un large espace végétal facilement accessible : une plage y est aménagée, bordée par les jardins des maisons et le camping « Les Tilleuls ». Cette rive, largement ensoleillée, offre un espace de détente idéal : laissez-vous tenter par un pique-nique face aux arcades qui longent le Viaur sur l'autre rive et la silhouette des ruines du château qui domine majestueusement

le village. Baignade surveillée gratuite en rivière dans le Viaur.

### Parc accrobranche à Saint-Antonin-Noble-Val

Un nouveau parc d'aventures a ouvert ses portes sur les berges de l'Aveyron en direction de Penne. Parcours enfants et adultes de vert à rouge et tyroliennes. Venez profiter d'un cadre superbe et vivre l'expérience Chute libre. 6 parcours, 70 ateliers, tyrolienne, pont de singe et inédit « Escal Arbre » sans oublier pour les plus aventureux : 2 sauts en chute libre (similaire au saut à l'élastique).

[www.tourisme-tarnetgaronne.fr](http://www.tourisme-tarnetgaronne.fr)



AD182 - Laurence Delmas

### L'épopée chapelière

Caussade travaille toujours du chapeau, comme l'aurait dit Maurice Chevalier qui a fait la réputation des fameux canotiers en paille. Et les chapelleries sont devenues gardiennes du patrimoine. Surfant sur cette vague du succès, la commune organise les Estivales du chapeau, à la fois concours et exposition des créations du monde entier. En parallèle, l'office de tourisme a imaginé « l'Épopée chapelière », espace scénographique où le visiteur équipé d'un canotier sonore découvre les secrets de la fabrication du chapeau de paille.

[www.chapeau-caussade.fr](http://www.chapeau-caussade.fr)



### La Cuisine, centre d'Art et de Design

Construit au XIIIe siècle, le château de Nègrepelisse d'aujourd'hui est le résultat de transformations, destructions et métamorphoses au fil de l'histoire. Installer un centre d'art dans ce lieu symbolique permet de faire revivre ce patrimoine et d'en faire un lieu de vie nouveau comportant une salle d'exposition, un auditorium, une cuisine expérimentale, des espaces pédagogiques, un centre de documentation. La conception de ce centre a été confiée au cabinet d'architecture espagnol RCR Arquitectes, qui a également réalisé le Musée Soulages à Rodez. Il a été baptisé « La cuisine » en raison de

sa thématique sur l'alimentation, les usages et les coutumes liés à la table, thèmes importants dans la vie de ce territoire.

Autour de sa programmation, La cuisine développe des activités pédagogiques (visites et ateliers) et coordonne des événements culturels en relation avec les associations et les institutions locales.

#### Exposition

« Mythologies des Formes »  
de Celia-Hannes

du 4 juin au 18 septembre 2016  
[www.la-cuisine.fr](http://www.la-cuisine.fr)



### Festival des Châteaux de Bruniquel

Mademoiselle Moucheron  
du 28 au 31 juillet  
et du 3 au 6 août 2016

Opéra et opéra-bouffe dans le décor des châteaux de Bruniquel. Chant, danse, musique, comédie... et les fameuses soirées « tables d'hôtes » où sont présents les artistes qui participent au festival. En 2016, Mademoiselle Moucheron sera à l'honneur, bouffonnerie révoltée d'Offenbach. Dans le cadre de l'anniversaire des 20 ans du festival, concerts exceptionnels et apéritifs le 22 juillet à Caussade et le 24 juillet à Bruniquel.

[www.bruniqueloff.com](http://www.bruniqueloff.com)

### Les marchés gourmands et nocturnes de l'été

Le 11 août à Saint-Antonin-Nobleval, les 12 et 19 août à Montpezat-de-Quercy et le 16 août à Caylus.

### Pella Roca désigné « hébergement Gîtes de France de l'année »

Pella Roca, un site d'écotourisme : au cœur d'une truffière, des cabanes construites dans les arbres, avec malgré tout un spa pour une nuit glamping parce que l'on peut aimer à la fois la nature et le confort. Le domaine organise des séjours thématiques autour de la truffe, l'aquarelle ou la sculpture. Une expérience inédite à vivre aux portes du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.  
[www.pella-roca.com](http://www.pella-roca.com)

### MyGuide Tarn-et-Garonne

Avec MyGuide Tarn-et-Garonne, emportez le Tarn-et-Garonne dans votre poche. Un guide pratique et indispensable pour une découverte des activités, visites et incontournables. Des idées de sortie à la journée ou plus, des programmes complets pour toute la famille mais surtout une myriade d'expériences à vivre ! Grâce à MyGuide Tarn-et-Garonne les utilisateurs pourront découvrir des activités au fil de leurs envies : manger, se balader, visiter, se détendre, sortir... Les informations pratiques, les services, des idées de sortie, lieux de visite, des randonnées... grâce à la géolocalisation, ils n'auront plus qu'à suivre le guide !  
[www.myguide-tarnetgaronne.com](http://www.myguide-tarnetgaronne.com)



AD182 - Laurence Delmas

## Bruniquel La grotte qui bouleverse la vision de Néandertal

Découverte en 1990, la grotte de Bruniquel est un site préhistorique exceptionnel ! En surplomb de la rivière Aveyron, cette grotte dont l'entrée fait la taille d'un terrier, débouche sur une vaste galerie autrefois habitée par des ours qui y ont laissé leurs traces. Au cours des années suivantes, des scientifiques découvrent des traces de carbone et donc de feu qui témoignent d'un passage humain correspondant à l'époque de l'homme de Néandertal. De plus, la disposition de stalagmites cassées puis agencées en rond, ainsi

que des fragments d'os brûlés, qui lui ont sans doute servi à s'éclairer, indique une bonne maîtrise du feu. Jusqu'à présent, on savait que l'homme de Néandertal utilisait des pigments, avait des méthodes de chasse complexes et enterrait ses morts, mais personne n'avait réussi à démontrer de façon formelle qu'il était capable de fabriquer des structures aussi abouties. Ces vestiges, après l'analyse récente de nombreux historiens, apportent désormais, une vision différente de l'homme de Néandertal, supprimant le préjugé qui conduisait à dire

que le Néandertalien n'était qu'une brute épaisse. Aujourd'hui l'ensemble de la communauté scientifique afflue vers Bruniquel afin de découvrir le mystère de cette grotte et des pratiques de l'homme de Néandertal.

Et si le Tarn-et-Garonne était le véritable berceau de l'humanité ?...

BRUNIQUEL, Tarn-et-Garonne :  
Découverte du plus vieux métier du monde



## Borniquèl La cauna que tresvira la vision de Neandertal

Descobèrta en 1990, la cauna de Borniquèl es un siti preistoric remirable ! Tresplombant la ribièra Avairon, aquesta balma que la dintrada a la talha d'una tuta, aboca sus una galariá de las bèlas ont demoravan autres còps d'orses que daissèron de marcas. Dins las annadas seguentas, de scientifics descobriguèron de traças de carbòni e doncas de fuòc que testimonian d'un passatge uman del temps de l'òme de Neandertal. A mai, la

dispausicion d'estalagmitas copadas e installadas en cercle e de tròces d'òsses cremats, que serviguèron segurament per s'esclairar, mòstra una mestresa del fuòc de las bonas. Fins ara sabiam que l'òme de Neandertal emplegava de pigments, qu'aviá de metòdes complexes de caça e qu'enterrava sos mòrts, mas degun aviá pas pogut demostrar d'un biais segur qu'era capable de realizar d'estructuras tan capitadas. Aqueles vestigis, aprèp un analisi

recent d'istorians nombroses, nos permeton d'aver un novèl punt de vista sus l'òme de Neandertal, en tirant lo prejuijat segon qual lo preniam per una brutassa. Uèi, tota la comunautat scientifica abonda cap a Borniquèl per descobrir lo mistèri d'aquela cauna e dels usses de l'òme de Neandertal.

E se Tarn e Garona era lo vertadièr brèç de l'umanitat ?...

## Des rencontres aux couleurs de l'Occitanie

Le 7 juin dernier, le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne a invité à l'abbaye de Belleperche les associations de valorisation de la culture occitane et les élus du département qui le souhaitaient à se rencontrer afin de mieux se connaître. Ainsi, plus de soixante dix participants ont pu apprécier la richesse du tissu associatif départemental qui

s'emploie à promouvoir la langue et la culture occitanes. Après un temps d'accueil, chaque structure présente a pu dresser de façon synthétique un panorama de ses activités. Interventions dans les écoles pour l'apprentissage de la langue d'oc, publications, groupes de musiques et de danses traditionnelles, compagnies théâtrales,

stations de radio, l'éventail des propositions autour de l'occitan est très diversifié et les porteurs de projet motivés à ancrer leur héritage culturel dans le présent. Ces rencontres ont démontré la volonté du Conseil départemental de soutenir les associations dans leurs actions.



## Finances départementales : stabilité, maîtrise et ambition

Au cours du premier semestre, le Conseil départemental s'est réuni à plusieurs reprises pour des réunions concernant les finances du Département : le budget 2016 au mois d'avril puis l'approbation du compte administratif 2015 en juin.

Concernant ce dernier, les principaux chiffres à retenir sont les suivants :

- les recettes d'un montant de 345 901 895,21 €, hors mouvements d'ordre, se répartissent comme suit : 301 919 860,37 € en fonctionnement et 43 982 034,84 € en investissement ;

- les recettes de fonctionnement 2015 (près de 302 M€) sont en progression de 1,23 % par rapport à 2014, malgré une baisse de la dotation globale de fonctionnement de 6 % (-3,2 M€) et une diminution de 18 % des allocations compensatrices. Les recettes d'investissement s'élèvent à 11,4 M€ (9,7 M€ en 2014), hors emprunts et besoin de financement, et progressent de presque 17 % ;

- les dépenses, d'un montant de 326 233 535,93 €, hors mouvements d'ordre, se répartissent ainsi : 266 166 116,62 € dans la section fonctionnement et 60 067 419,31 € dans la section investissement ;

- le besoin de financement de la section investissement s'élève à 11 619 519,55 € ;
- le résultat de la section de fonctionnement se monte à 18 851 467,83 € ;

La combinaison de ces deux facteurs génère un excédent de fonctionnement de 7 231 948,28 €.

En ce qui concerne le budget, il s'inscrit dans un contexte particulier marqué notamment par une revalorisation des bases d'imposition à hauteur de 1 % mais surtout par une baisse des concours financiers de l'État en particulier en ce qui concerne les compensations fiscales et la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Néanmoins, malgré cette situation difficile, le président Christian Astruc et l'ensemble des élus départementaux ont voulu maîtriser l'endettement qui reste fixé à 13 millions d'euros. Il s'agit donc d'un budget rigoureux mais qui se veut tout de même ambitieux en matière d'investissement. Un niveau d'investissement important, qui constitue un soutien direct à l'économie locale par la commande publique et qui concerne aussi bien les programmes départementaux que les programmes destinés aux communes, groupements de communes et tiers :

- 27,08 M€ d'autorisations de programme et 43,78 M€ de crédits

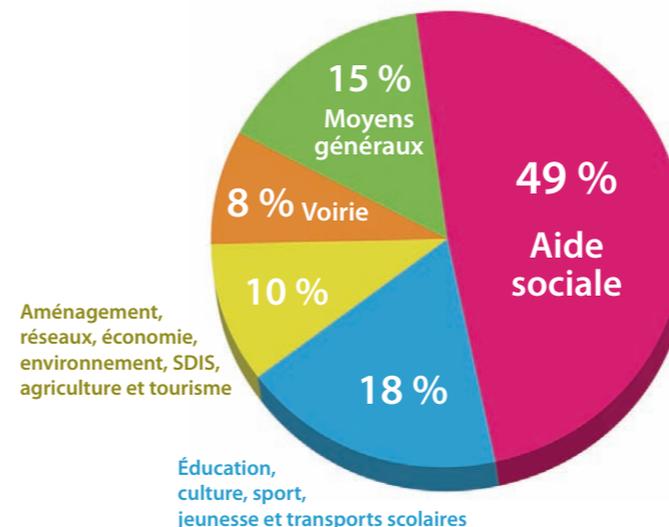
de paiement (y compris les « restes à réaliser ») pour les programmes départementaux ;

- 16,557 M€ d'autorisations de programme et 17,10 M€ de crédits de paiement (y compris « restes à réaliser » mais non compris subventions en annuités) pour les investissements des communes, des groupements et des tiers. C'est donc un total de 60,88 M€ de crédits de paiement qui sont inscrits dans ce projet de budget 2016 pour la réalisation d'investissements directs et indirects avec, pour ces derniers, un effet multiplicateur sur les travaux générés, s'agissant de financement partiel sous la forme de subventions.

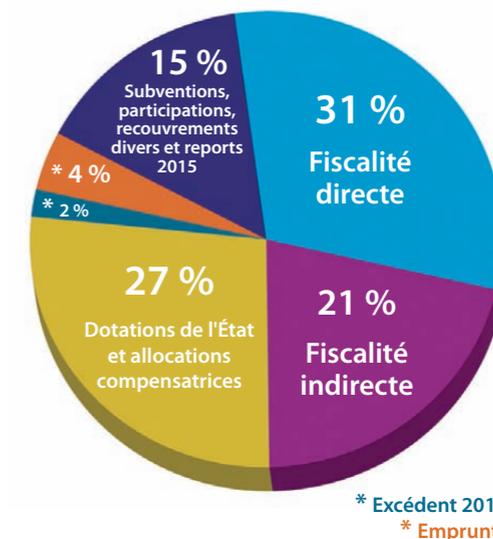
**Le budget 2016 du Département s'équilibre à 350 272 371 €.**

Dans la section investissement, les dépenses s'élèvent à 81 430 478 €, alors qu'elles s'établissent à 268 841 893 € en ce qui concerne le fonctionnement. Après deux jours de débats grâce aux précisions et aux explications apportées par le président de la commission des finances, Gérard Hébrard, le budget primitif du Département a été adopté par 17 voix pour et 13 abstentions) permettant ainsi à la collectivité de mener ses missions en faveur de tous les Tarn-et-Garonnais.

répartition des dépenses



répartition des recettes



### Stabilité fiscale

**Les conseillers départementaux se sont prononcés pour une stabilité des taux de la fiscalité départementale. Ils ont décidé de ne pas augmenter les impôts des Tarn-et-Garonnais.**

On connaît le contexte dans lequel s'inscrit ce budget, une forte baisse des dotations de l'État, en particulier de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement), qui oblige l'ensemble des collectivités, dont le Département, à faire preuve d'encore plus de rigueur dans la gestion pour maîtriser les dépenses. Dans ce contexte, certaines collectivités,

dont 36 départements, ont pris la décision d'augmenter leurs recettes en augmentant les impôts. Ce n'est pas le choix qu'a fait l'assemblée départementale puisqu'elle préfère préserver le pouvoir d'achat des Tarn-et-Garonnais et conserver le même taux de fiscalité que les années précédentes ; fixé à 28,93 %, il ne variera pas cette année. À savoir que l'augmentation moyenne pour l'ensemble des départements se situe à 5,2 %. Par ailleurs, toutes les autres taxes conservent également leur taux actuel : le taux de la taxe sur les Droits de Mutation à Titre Onéreux

(DMTO) est maintenu à 4,50 % ; le coefficient multiplicateur de la taxe sur la consommation finale d'électricité pour l'année 2017 reste fixé à 4,25 ; et le taux de la taxe d'aménagement ne varie pas à 2,2 %. Cette stabilité des taux n'empêche pas d'être ambitieux en ce qui concerne les investissements mais en revanche cela oblige à une vigilance accrue en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement. Le Département va démontrer que rigueur, maîtrise, vigilance et ambition ne sont pas forcément antinomiques.



Le nouveau gymnase du collège Vercingétorix de Montech



## Les bons outils font les bons élèves

Il est important, voire même primordial, d'offrir aux jeunes générations des outils performants, des structures accueillantes et des moyens adaptés afin qu'ils puissent s'épanouir et réussir dans leurs études. C'est pourquoi le Conseil départemental, en charge des collèges, investit régulièrement des budgets conséquents pour que les élèves et les équipes pédagogiques qui les entourent puissent disposer d'équipements modernes et fonctionnels. Ainsi, depuis le début de l'année, plusieurs réalisations ont été mises à disposition des collégiens du Département.

### Deux nouvelles installations sportives

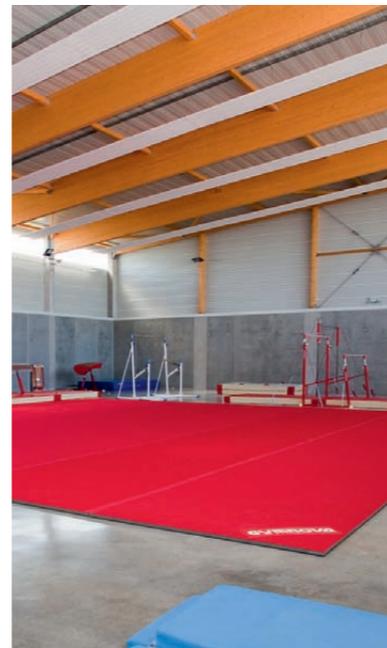
Même si son inauguration officielle a eu lieu le vendredi 3 juin 2016, c'est bien depuis le mois de février que collégiens et associations

sportives peuvent utiliser le nouveau gymnase du collège Vercingétorix de Montech. Cette grande salle multisports (48 x 26 m) représente un investissement de près de 3,2 millions d'euros, cofinancé par le Département et la commune de Montech. C'est un équipement résolument moderne, fonctionnel, avec une organisation autour des aires de jeux qui laisse place à un espace généreux, lumineux et accueillant pour les utilisateurs et le public. À noter également, les locaux annexes et les différents rangements adaptés qui sont intégrés à cette salle. Destiné en priorité aux sports collectifs tels que le basket et le handball, ce nouveau gymnase permettra aux élèves et aux sportifs montéchois de bénéficier de parfaites conditions pour pratiquer leurs sports favoris.

Au collège Jean Lacaze de Grisolles, c'est une nouvelle salle de gymnastique qui a été mise à disposition des élèves au mois d'avril dernier. Cette salle de belles dimensions (30 x 20 m) apportera un vrai plus pour l'éducation

physique pratiquée dans le cadre scolaire. Comme pour Montech, la commune de Grisolles a apporté son concours financier à cette réalisation. Le coût de l'opération s'élève à 1 265 000 €.

La nouvelle salle de gymnastique du collège Jean Lacaze de Grisolles



### Restructuration du collège Olympe de Gougues de Montauban

La restructuration du collège Olympe de Gougues à Montauban a débuté en mai 2015. Il est prévu que les travaux se déroulent sur 3 ans pour un investissement global de 2 370 000 €.

À ce jour, 3 tranches ont déjà été livrées (dont celle qui concernait la partie « R + 2 » du bâtiment administratif au mois de mai dernier) et la réception des travaux du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal est prévue pour la fin de l'été.



## Transports scolaires Un site pour s'inscrire, des outils pour la sécurité

La campagne d'inscription « 2016-2017 » au réseau départemental des transports scolaires est lancée depuis début juin.

Pour inscrire son enfant, il est conseillé d'utiliser le site internet du Conseil départemental « [www.ledepartement.fr](http://www.ledepartement.fr) », rubrique « mon quotidien », « inscriptions en ligne aux transports scolaires » comme le font plus de 10 000 élèves chaque année. « C'est plus simple, plus rapide et plus sûr » précise Véronique Riols, présidente de la commission « transports et multimodalités ». Un courrier a été adressé à toutes les familles des élèves titulaires d'une carte en 2015-2016 pour rappeler le numéro d'identifiant en vue d'un renouvellement. Attention, afin d'avoir l'assurance de recevoir sa carte de transport avant la rentrée de septembre et de bénéficier ainsi d'une place à bord des autocars, la date limite d'inscription a été fixée au 14 juillet 2016.



**Rappel important :** la délivrance du titre de transport n'implique pas le passage et/ou l'arrêt automatique du bus au domicile des élèves.

### La sécurité c'est l'affaire de tous

Tous les bus sont équipés de ceintures de sécurité. Mon enfant doit l'attacher à bord de l'autocar.

**CEINTURE DE SÉCURITÉ  
= OBLIGATOIRE**

Comme chaque année depuis 2010, le Conseil départemental continue à doter tous les élèves nouvellement inscrits d'un gilet rétro-réfléchissant (envoi sous pli postal, taille adaptée à l'âge de l'enfant) pour sécuriser leurs déplacements du domicile au point d'arrêt. Il est primordial de le revêtir afin d'être vu des autres usagers de la route.

**GILET  
RÉTRO-RÉFLÉCHISSANT  
= INDISPENSABLE**



## Fête départementale des sports

TARN-ET-GARONNE

### Les champions à l'honneur

Mercredi 22 juin, c'était la grande fête annuelle des sports et des sportifs du département dans les jardins du Parc Montauriol. Ils étaient plus d'un millier à avoir répondu à l'invitation, pour célébrer tous ensemble les exploits et les plus belles réussites de la saison écoulée.

Ils étaient tous venus sans savoir qui, parmi eux, aurait l'honneur de monter sur scène et de recevoir félicitations et cadeaux de la part des élus départementaux. Peu importait finalement puisque, comme chacun sait, l'important est de participer... et, en l'occurrence, de passer un bon moment entre amis. Animée conjointement par Frédérique Turella-Bayol, présidente de la commission « éducation, enseignement supérieur, sport » et Marlène Canetti, directrice des sports, la cérémonie était placée sous le parrainage d'un prestigieux sportif du département, le cycliste Mathieu Perget, qui a porté haut et loin, y compris sur les routes du Tour de France, les couleurs du Tarn-et-Garonne. La soirée, sur scène comme dans le parc, était joyeuse et rythmée et elle faisait la part belle à tous ces sportifs qui ne boudaient pas leur plaisir au moment de venir chercher leurs récompenses. Tour à tour, ce sont des dirigeants, des arbitres, des équipes et enfin des

sportifs individuels qui ont été distingués pour l'excellence dont ils ont fait preuve au cours de l'année écoulée. Désormais, grâce au trophée qu'ils ont reçu, cette performance est gravée dans le verre. Après la cérémonie proprement dite, la soirée s'est prolongée par un repas au cours duquel les conversations tournaient autour du sport ; on évoquait les exploits passés et ceux à venir qui seront, évidemment, les plus beaux et grâce auxquels on pourra encore faire la fête l'année prochaine. C'est ce qu'il y a de bien avec le sport, ça donne du plaisir à ceux qui le pratiquent et à ceux qui le regardent et à la fin tout le monde se retrouve pour boire un verre et « refaire » le match. Le sport c'est du lien social et au Département on le tisse avec application.

#### Palmarès 2016

##### Dirigeants :

- Jean-Luc Restoul : basket ;
- Jean-Claude Jouve : natation ;
- Carmen Lagarde : pétanque et jeu provençal.

##### Arbitre :

- Hervé Fillon : judo.

##### Scolaires :

- Équipe relais 4 x 60 m minimes garçons du Collège Flamens de Castelsarrasin (qualifiée au championnat de France athlétisme).

##### Équipes :

- Équipe de jeunes Balandrade du Club Athlétique Castelsarrasinois Rugby, vainqueur du championnat des Pyrénées ;
- Équipe rugby US Caussade, vainqueur du championnat des Pyrénées promotion Honneur ;
- Équipe senior garçons basket Moissac-Castelsarrasin, 1<sup>er</sup> de poule de Régionale 1, accède à la Pré-nationale ;
- Équipe senior filles basket Moissac-Castelsarrasin, 1<sup>er</sup> de poule de Régionale 2, accède à la Régionale 1.

##### Sportifs individuels :

- Anaïs Delgado, sport adapté athlétisme individuel, championne de France cadette division 1 800 m et 100 m, vice-championne de France cadette division 1, saut en hauteur ;
- Marine Fromantin, football : capitaine et gardienne de but du MFCTG ;
- Adam Biboulatov : membre du club de lutte montalbanais, vice-champion de France cadet 50 kg, médaillé de bronze au championnat de France de lutte gréco-romaine, 3<sup>ème</sup> à l'open de France ;
- Édouard Bernadou : membre du Boxing Club Montalbanais, champion du monde 2016 wako pro full contact ;



Mathieu Perget, parrain de la soirée



Les lycéennes de l'association sportive du lycée Jean Baylet de Valence d'Agen

- Marie-France Cabos, participation aux championnats du monde de Force Athlétique.

##### Trophée de l'année :

- Club Spéléologique de Caussade pour sa découverte de la grotte de Bruniquel.

#### Le Trophée 2016

Cette année, le Trophée allie le sport, la passion et l'avancée de la science grâce au lauréat 2016, la

Société Spéleo-Archéologique de Caussade. Il est la conclusion et la récompense d'une découverte réalisée en 1990. Ce jour-là, pénétrant dans un trou pas plus grand qu'un terrier de lapins, un membre du club découvre la grotte de Bruniquel et le trésor qu'elle représente ; un site riche d'un passé paléontologique et

archéologique varié dont un ensemble de concrétions brisées et rassemblées par l'homme de Néandertal pour former une grande structure ovoïdale. Actuellement, une équipe de chercheurs du CNRS collabore avec les spéléologues du département pour poursuivre l'étude des lieux.





**En 2016, ils portent haut les couleurs du département !**

**BRAVO ET MERCI !!!**

**Anais Delgado**

Championne de France cadette division de 100 mètres et vice-championne de France division 1 en saut en hauteur, Anais Delgado multiplie les performances en Sport adapté athlétisme.



**Adam Biboulatov**

Membre du club de lutte montalbanais et du pôle espoir France de lutte au CREPS de Font-Romeu, Adam Biboulatov est vice-champion de France en lutte gréco-romaine et 3<sup>ème</sup> à l'open de France.



**Marine Fromentin**

Gardiennne et capitaine de l'équipe féminine du Montauban Football Club Tarn-et-Garonne, Marine Fromentin est championne de France Midi-Pyrénées en 2016 et son équipe a atteint cette année les 16<sup>ème</sup> de finale de la Coupe de France.



**Edouard Bernadou**

Membre du Boxing Club Montalbanais, champion du monde 2016 wako pro full contact.



**Marie-France Cabos**

Membre du club de Force athlétique de Moissac, Marie-France Cabos est devenue championne d'Europe en développé-couché en 2015 et vice-championne d'Europe en force athlétique, squat et soulevé de terre. En octobre 2015, elle a obtenu la médaille d'argent au championnat du monde de force athlétique à Denver.

## Faciliter l'investissement des entreprises « Marchés publics simplifiés »

Cette mesure a été mise en place dans le cadre du programme national « Dites-le nous une fois » qui vise à simplifier l'accès à la commande publique aux entreprises.

Tous les marchés du département sont publiés sur :

[www.marchespublics.cg82.fr](http://www.marchespublics.cg82.fr)

Pour connaître les consultations en cours il suffit d'aller consulter la plate-forme régulièrement, il est même possible de s'inscrire aux alertes mails. Le site permet par ailleurs de déposer sa candidature et son offre au format électronique.

### Qu'est-ce que le MPS ?

C'est une application informatique qui permet aux entreprises de répondre à un marché public avec leur seul numéro SIRET. On reconnaît les marchés concernés grâce au logo MPS. Cette application est intégrée directement dans la

plate-forme de dématérialisation des marchés publics.

### Comment ça marche ?

L'entreprise qui souhaite être candidate à un marché se connecte sur la plate-forme de dématérialisation de la collectivité et s'identifie avec son numéro SIRET ; dès lors le système collecte auprès des administrations de référence les attestations et certificats nécessaires pour soumissionner (attestations fiscales et sociales, extraits Kbis, chiffre d'affaires). Le candidat n'a plus qu'à déposer au format électronique, son offre technique et commerciale.

### Combien ça coûte ?

L'accès et l'utilisation de la plate-forme, et donc du système MPS, sont gratuits.

Mais surtout cela permet de faire des économies :

- de papier car la procédure est entièrement dématérialisée



- de frais postaux (plus de recommandé avec AR ou de chronopost)

### Pour en savoir plus

Tous les renseignements sur les démarches peuvent être obtenus auprès du bureau des marchés publics, un tutoriel est à la disposition des personnes intéressées.

Vos interlocuteurs :

Audrey Dahan - 05 63 91 76 80  
audrey.dahan@ledepartement82.fr  
Anne Tixier - 05 63 91 83 31  
anne.tixier@ledepartement82.fr

## Les aides du Département en faveur de l'habitat

Plusieurs conditions sont à remplir pour obtenir les aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)

**Aide à l'adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie :**

- ne pas avoir commencé les travaux ;
- un justificatif de perte d'autonomie ou de handicap ;
- pose et fournitures par un artisan ;
- sous conditions de revenus.

**Aide à la lutte contre la précarité énergétique :**

- ne pas avoir commencé les travaux ;
- être propriétaire depuis au moins deux ans (sauf cas particuliers) ;

- logement achevé depuis plus de 15 ans ;
- grille d'évaluation de la dégradation réalisée par un opérateur agréé par l'ANAH ;
- sous conditions de revenus.

**Aide à la lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé :**

- ne pas avoir commencé les travaux ;
- être propriétaire depuis au moins deux ans (sauf cas particuliers) ;
- logement achevé depuis plus de 15 ans ;
- grille d'évaluation de la dégradation réalisée par un opérateur agréé par l'ANAH ;
- sous condition de revenus.

Des plafonds de ressources sont également pris en compte en fonction de la composition des ménages.

Le Conseil départemental accorde des aides complémentaires :

- pour l'autonomie : 10 % du montant de l'aide ANAH, plafonné à 500 € ;
- pour l'énergie : prime forfaitaire de 500 €.

Le taux de subvention des aides de l'ANAH varie en fonction du type d'aide et de la qualification de l'occupant.

Pour les propriétaires souhaitant rénover un bien pour le mettre en location, des aides peuvent également être attribuées sous certaines conditions. Pour plus de renseignements, concernant les logements hors Montauban, contacter la permanence du Conseil départemental au 05 63 91 82 45.

# Voirie départementale Aménagement et entretien



L'entretien des bas-côtés de la RD 38

## Complètement fauchées !

Des routes sûres et entretenues, c'est la promesse du Département pour la voirie dont il a la responsabilité. Cela signifie énormément d'actions engagées au jour le jour, mais qui diffèrent selon les saisons. Au printemps, on ne vous l'apprend pas, l'herbe pousse fort et dru. Et elle ne le fait pas que dans les champs et les jardins, elle le fait aussi au bord des routes. C'est donc la saison où le service de la voirie départementale sort les tondeuses, les épareuses et les débroussailluses. Le fauchage est important à plusieurs titres : cela permet, en préservant la

visibilité aux abords des carrefours et des virages ainsi que celle de la signalétique, d'assurer la sécurité des usagers de la route, et en dégagant les bas-côtés, de permettre aux automobilistes de s'arrêter en cas d'urgence. Cela permet aussi de donner l'image de lieux propres et entretenus, bien plus agréables pour tous ceux qui les empruntent.

Depuis 2009, les méthodes ont changé en la matière ; on pratique un fauchage raisonné, qui ne s'applique que sur une largeur d'1m de bas-côté et dont la fréquence est

largement différenciée selon les lieux et les besoins. Cela favorise la préservation de la faune et de la flore et donc de la biodiversité qui s'exprime en bord de route. Mais cela permet aussi de réaliser des économies substantielles, de l'ordre de 450 à 500 000 euros par an. L'ensemble du fauchage de voirie se déroule en trois phases : la première débute généralement début mai, en fonction des conditions météorologiques, la seconde démarre habituellement autour du 15 juin, pour être achevée début juillet et la dernière fin août.

## Un bout de route avec vous...

La voirie départementale fait l'objet d'une attention particulière de Jean-Claude Bertelli, président de la commission « travaux publics, voirie, bâtiments départementaux ». Tous les ans des programmes de réparations, d'aménagement et de remises en état sont adoptés par le Conseil départemental afin d'offrir aux usagers des routes

dans le meilleur état possible et ainsi participer à la lutte contre l'insécurité routière. Ainsi, dans le budget 2016 c'est un montant de plus de 10 millions d'euros qui a été acté pour la programmation 2016/2017. Depuis le début de l'année de nombreuses opérations d'aménagements, de réparations ou de sécurisation de voirie ont été

lancées, et achevées pour certaines d'entre elles. En Tarn-et-Garonne, tout est fait pour que votre voyage sur les routes départementales, y compris celui que vous faites quotidiennement, se passe le mieux possible ; le Département y veille et travaille...

Travaux sur la RD 927 à Montauban



Reprofilage de la chaussée sur la RD 115 à Saint-Étienne-de-Tulmont



Travaux de voirie sur la RD 38 à Montpezat-de-Quercy



Réunion de clôture du défi « Familles à énergie positive » au Conseil départemental, le 26 mai 2016

## Acteurs de la transition énergétique

Depuis plusieurs années, des collectivités locales, dont le Département, proposent à leurs administrés de participer au défi « Familles à énergie positive ». Le principe est de regrouper des foyers pour former des équipes dont l'objectif est d'atteindre 8 % d'économie d'énergie et d'eau chez soi, sans engager un seul investissement financier.

D'octobre 2015 à avril 2016, 155 foyers ont relevé ce défi.

Résultat : uniquement en utilisant des éco-gestes (et en appliquant une certaine sobriété énergétique qui leur a été « enseignée » au cours des ateliers animés par les conseillers Info Énergie du CAUE 82), ces familles ont économisé 165 000 kWh (- 12 %), soit l'équivalent de la consommation de 10 logements, soit 200 € d'économie pour chacune d'entre elles en moyenne. En France, grâce aux 7 600 familles participantes, ce sont 6,4 millions de kWh qui ont été économisés, soit la consommation de 400 logements. Si tous les

Français s'y mettaient, cela permettrait d'effacer la consommation de l'ensemble des logements de la grande Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées...

**transition énergétique et sobriété : nous sommes tous acteurs !**

Envie de participer l'an prochain au défi « Familles à énergie positive » ? Contacter l'Espace Info Énergie du CAUE 82, au 05 63 91 42 70 ou inscrivez-vous directement sur [www.familles-a-energie-positive.fr](http://www.familles-a-energie-positive.fr)

## Plus de 48 000 poilus Tarn-et-Garonnais en ligne !

Les Archives départementales viennent de terminer une vaste opération d'indexation nominative des soldats des classes 1887 à 1921 figurant dans les registres matricules de recrutement militaire déjà numérisés et mis en ligne.

Il en résulte une base de données de 48 437 conscrits résidant en Tarn-et-Garonne au moment de leur inscription. Leur nom a bien entendu été indexé, mais également d'autres éléments de leur vie personnelle et professionnelle que nous livrent les feuillets matricules : année de naissance, commune et département de naissance, commune et département de résidence, profession, instruction... Grâce au partenariat établi par le Département avec les Archives de France, ce riche gisement local

a été intégré en mai 2016 dans la base nationale du Grand Mémorial, qui regroupe les bases constituées par les services d'archives départementales et celle des morts pour la France du Ministère de la Défense. Désormais, tout un chacun peut retrouver sans peine un poilu de Tarn-et-Garonne et consulter ses états de services en ligne, soit en saisissant directement son nom dans la barre de recherches du site internet des Archives départementales ([www.archives82.fr](http://www.archives82.fr)), soit en interrogeant la dizaine d'autres champs proposés sur le moteur de recherche avancé du Grand Mémorial ([www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial](http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial)). Ce nouvel instrument de recherches des registres matricules intéressera autant les généalogistes et le grand public que les historiens, tant les possibilités de consultation sont multiples et étendues. Alors n'hésitez pas à réveiller la mémoire

glorieuse de tous ces poilus qui ont défendu notre pays et qui appartiennent à notre histoire commune.



Bons points de la Défense nationale



## Préserver la qualité des eaux

Le SATESE (Service d'assistance au traitement des effluents et au suivi des eaux) a été créé en 1976 afin d'aider les collectivités à faire fonctionner et exploiter leurs stations d'épuration. Depuis, au fil des années, les missions qui lui sont dévolues se sont multipliées et diversifiées. Désormais, le SATESE exerce ses compétences dans cinq domaines : l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif, le suivi de la qualité des eaux de rivières, la gestion des cours d'eau et la gestion des zones humides. Pour réaliser l'ensemble de ces missions, le SATESE dispose de 11 agents qui ont réalisé, en 2015, près de 1 100 visites sur le terrain et participé à plus de 200 réunions avec les collectivités, les partenaires...

### L'assainissement collectif

En 2015, le SATESE a réalisé 261 visites techniques sur les 137 stations d'épuration du département, afin d'évaluer le fonctionnement et d'apporter un appui technique à la collectivité maître d'ouvrage. Il participe également au suivi des projets dans le cadre de création ou de réhabilitation de stations, en étroite collaboration avec la Direction de l'environnement qui, de son

côté, apporte une aide financière ; le SATESE donne son avis technique d'expert à chaque phase du projet.

### L'assainissement non collectif

Le SATESE conventionne avec les collectivités locales pour d'une part apporter son assistance technique (aide à la mise en œuvre des contrôles, à l'exploitation des résultats, à la définition de programme d'amélioration des ouvrages, à la formation du personnel...) et d'autre part réaliser les contrôles des nouvelles installations. Le SATESE est également chargé de l'animation de la charte départementale de l'assainissement non collectif qui est en quelque sorte un guide des bonnes pratiques pour tous les acteurs concernés.

### La gestion des cours d'eau

Le SATESE joue un rôle dans l'animation territoriale auprès de 17 collectivités du Tarn-et-Garonne chargées de la gestion des cours d'eau : conseils techniques, administratifs et juridiques, animation du réseau de techniciens, révision des plans pluriannuels de gestion, accompagnement dans le cadre des évolutions réglementaires.

### La gestion des zones humides

Le SATESE a réalisé, avec la contribution de la Direction de l'environnement,

l'inventaire départemental des zones humides ; 2 661 ont été identifiées pour une surface de 3 352 ha. Il informe notamment les collectivités en matière de gestion et de préservation de ces zones et les accompagne dans leurs projets d'aménagement.

### Le suivi de la qualité des eaux de rivière

En partenariat avec l'agence de l'eau Adour-garonne, le SATESE suit la qualité des eaux de rivière du département grâce à un réseau constitué de 27 stations de mesures. En 2015, cela a représenté 154 prélèvements (dont les analyses sont réalisées par le Laboratoire vétérinaire départemental) et 77 jaugeages (mesures de débit). Ces mesures permettent de vérifier la qualité des eaux au niveau qualitatif et au niveau quantitatif. Et des eaux en bon état permettent d'assurer un fonctionnement durable des écosystèmes et de satisfaire les usages.

Toutes les missions du SATESE sont encadrées et suivies par un Comité de gestion, présidé par Michel WEILL, par ailleurs président de la commission « environnement », permettant ainsi une mise en œuvre concertée de la politique environnementale du Département par les différents services.

## LES RÉSONANCES

Rendez-vous artistiques en Tarn-et-Garonne

### DE SEPTEMBRE

## Succès pour le lancement du festival Les Résonances

Les 4 et 5 juin derniers, l'ADDA 82 (Association départementale pour le développement des arts en Tarn-et-Garonne) inaugurait son nouveau festival : Les Résonances. Lancement réussi, puisque plus de 450 spectateurs se sont retrouvés à Lauzerte, Saint-Aignan et Montauban pour assister à des concerts de musique folk américaine, argentine et jazz. Le festival s'est achevé en grande pompe au Parc

Montauriol de Montauban, avec le concert de Jazz 82 Grand Format, un ensemble de 10 musiciens Tarn-et-Garonnais proposant un jazz coloré et festif pour le plaisir des oreilles des 250 spectateurs réunis pour l'occasion. Grâce au soutien du Conseil départemental, L'ADDA 82 propose à travers Les Résonances des spectacles gratuits qui mettent en valeur les richesses humaines, naturelles et

architecturales du Tarn-et-Garonne. Dans un jardin, la cour d'un château ou sous une halle, ces rendez-vous artistiques festifs et conviviaux se déroulent en deux temps : début juin, à l'occasion de la manifestation nationale des Rendez-vous aux Jardins, et en septembre, pour les Journées Européennes du Patrimoine.

Nous vous donnons donc rendez-vous les 17 et 18 septembre prochains pour de nouvelles découvertes à Donzac, Bouillac (abbaye de Grandselve), Puycornet, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Escatalens et La Salvetat-Belmontet.

Venez célébrer avec nous la beauté du patrimoine et des paysages du Tarn-et-Garonne !

Pour vous tenir informés des spectacles à venir, n'hésitez pas à consulter la page Facebook des Résonances :

[www.facebook.com/resonances82](http://www.facebook.com/resonances82)



## Les visites estivales de l'abbaye de Moissac

L'abbaye de Moissac multiplie pendant l'été son offre de visites guidées à l'intérieur de son fameux cloître, inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO au titre des Chemins de Compostelle.

Des visites thématiques, des visites pour enfants de 6 à 12 ans, des visites augmentées avec un tout nouvel assistant numérique sont proposées régulièrement au fil des semaines. Pour accompagner la découverte du lieu, le service Patrimoine de Moissac organise une exposition temporaire : « Moissac et l'enluminure romane ». En effet, au XIe siècle, quand les chapiteaux du cloître et le portail monumental de l'abbaye Saint-Pierre se paraient de leur décor sculpté, les moines travaillaient à enrichir le trésor de l'abbaye : sa bibliothèque. Cette exposition est réalisée à partir du

fonds documentaire du Centre d'art roman Marcel Durliat, recensant plus de 3 000 reproductions d'enluminures romanes de Moissac et du Sud de la France dont les originaux sont pour la plupart conservés à la Bibliothèque nationale de France.

### autour de l'exposition

Une visite guidée thématique « Enluminures et sculptures » aura lieu quotidiennement au cloître à 14h30 sauf les mardis en juillet et en août. Un enlumineur y réalisera des œuvres et partagera son savoir-faire avec le public du 25 juillet au 7 août, le mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 13 à 17h. Le service du Patrimoine initiera les enfants de 6 à 12 ans à l'enluminure romane, tous les vendredis à 14h30 du 8 juillet au 26 août 2016 sur inscription au 05 63 05 08 01.

Renseignements, horaires et tarifs : [www.tourisme.moissac.fr](http://www.tourisme.moissac.fr)





## Sur les traces du fantôme de l'abbaye de Belleperche

### Au programme pour les familles cet été

Comment occuper les plus jeunes lors des vacances scolaires tout en passant un bon moment et ce quelle que soit la météo ? Voici la question que se posent de nombreux parents, touristes ou Tarn-et-Garonnais, à l'approche des vacances scolaires. C'est pour répondre à cette demande et satisfaire le public familial que l'abbaye de Belleperche a mis en place un parcours ludo-éducatif au sein de ses vastes salles. Grâce à cet outil, le jeune public est invité à suivre les traces d'Alceste, fantôme du passé de l'abbaye. Celui-ci a en effet laissé à l'attention des plus jeunes différentes épreuves et expérimentations à mener tout au long de la visite. Construction de voûtes gothiques, rallye photo dans le réfectoire ou puzzle à partir des graffitis de l'hôtellerie, ce sont 7 jeux grand format qui attendent les enfants mais aussi leurs accompagnateurs, s'ils ont le courage de relever le défi proposé

par le fantôme facétieux. De quoi apprendre tout en s'amusant ! Plus encore, c'est l'occasion pour les petits et les grands de partager une expérience, motivation principale du choix d'activités de la clientèle familiale. Un public qui saura apprécier les services offerts sur place, tels qu'un parking ombragé, des installations pique-nique, la présence d'un plan à l'anger ou encore de l'eau fraîche... Autant de prestations qui permettent d'apporter un maximum de confort aux familles. Outre le parcours ludo-éducatif, des visites adulte-enfant sont à nouveau programmées certains mercredis à 15h, après le succès de l'an passé. Un moment spécial à partager en famille, combinant une découverte originale du musée ou de l'abbaye et un atelier plastique (dessin, modelage, découpage...) ou ludique (jeux de construction, énigmes...) en lien avec la visite. Répondre aux attentes des petits et des grands, telle est la volonté de l'abbaye de Belleperche, comme en atteste la

politique tarifaire et la mise en place de nouvelles activités, outre les livrets de jeux proposés autour des trois expositions principales. Nul doute que le public familial sera conquis !

### ABBAYE DE BELLEPERCHE

**Horaires :**  
du mardi au samedi de 10h à 18h  
et le dimanche de 14h à 18h

**Tarifs :**  
1 € plein tarif, 0,50 € / personnes pour les - de 18 ans, étudiants, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi

**Dates et thèmes des « mercredis de l'abbaye » :**  
[www.belleperche.fr/agenda](http://www.belleperche.fr/agenda)

**Renseignements :**  
Abbaye de Belleperche  
à Cordes-Tolosannes  
05 63 95 62 75 ou  
[resa-belleperche@ledepartement82.fr](mailto:resa-belleperche@ledepartement82.fr)

### jusqu'au 30 septembre reflets de cuivre et clair de lune... ...les faïences lustrées du Royaume-Uni

Dénommées « faïences de Jersey », elles ont été en majeure partie rapportées, au cours du XIXe siècle et au début du XXe, par les marins français qui transitaient sur les îles anglo-normandes. Elles sont les descendantes des poteries orientales des IXe-Xe siècles de notre ère dont les techniques de fabrication ont été redécouvertes par les céramistes anglais au XIXe siècle. Après avoir occupé les cuisines et salles à manger, elles trouvent aujourd'hui une place de choix dans cette exposition inédite du musée des Arts de la Table. Venez découvrir ces belles métallisées !

samedi 6 août  
à partir de 18h  
**pique-nique concert**  
**La Ceiba**

Musiques latines et marché  
Entrée gratuite - Tout public

samedi 27 août  
20h30  
**« Les petits plats  
dans les grands »**

Par la Compagnie Le Théatrophone  
Entrée gratuite - Tout public

17 et 18 septembre  
de 10h à 19h  
**Les 10 ans  
des Médiévales**

Entrée gratuite  
Tout public



## Votre agenda culturel à portée de « clic »

Désormais, pour des informations actualisées en temps réel, retrouvez l'actualité culturelle du département (concerts, salons, spectacles, expositions, festivals, sports...) sur notre site.

[www.ledepartement.fr](http://www.ledepartement.fr)

### Vous êtes organisateurs ?

Vous pouvez annoncer vos manifestations sur notre site à l'adresse suivante :

[www.ledepartement.fr](http://www.ledepartement.fr)

The screenshot shows the website interface for Tarn-et-Garonne. At the top, there are navigation links for 'CONTACT', 'PLAN DU SITE', and 'SUIVRE-NOUS' with social media icons. Below this is the 'TARN-ET-GARONNE LE DÉPARTEMENT.fr' logo and a search bar. The main navigation menu includes 'ACCUEIL', 'MON QUOTIDIEN', 'NOTRE AVENIR', and '82 VOTRE DÉPARTEMENT'. The 'L'agenda 82' section is highlighted, showing a search bar and a calendar for June. A sidebar on the right contains a 'Formulaire pour l'agenda' and a 'Proposez vos événements' button. At the bottom, there is a banner for an exhibition titled 'REFLETS DE CUIVRE ET CLAIR DE LUNE' from May 3 to September 30, 2016.

**Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.**

### « Veilleurs »

Veilleurs attentifs à nos comptes publics et au respect de nos engagements, nous avons déjà obtenu que la hausse de la taxe sur le foncier bâti de 15 % annoncée par Christian ASTRUC soit finalement abandonnée cette année.

De la même manière, nous tenons à « alerter » nos élus et nos électeurs sur 2 autres sujets préoccupants :

#### 1. La SEMATEG

Cette structure dont le Conseil départemental est actionnaire à 70 % et qui est censée aider les communes à réaliser leurs investissements, fonctionne de manière opaque depuis trop longtemps : bilans non déposés depuis plusieurs années, compte « poubelle » non justifié à hauteur de plus de 700 000 €, rapport accablant de la Cour des Comptes sur cette gestion douteuse...

Voilà pourquoi, depuis le début de notre mandat, nous nous sommes toujours opposés à donner quitus de sa gestion, et à renflouer son déficit, tout en préconisant dès l'origine le dépôt de bilan de cette société qui est en état de cessation de paiement manifeste.

Nous venons d'apprendre qu'une plainte pour « présentation de faux bilans » vient enfin d'être déposée, et nous nous en réjouissons.

Mais cela ne suffit pas :

Si la liquidation de cette société semble enfin s'imposer, il ne serait pas normal pour autant que le Conseil départemental comble, avec nos impôts, un passif et un déficit qui ne lui sont pas imputables.

Par ailleurs, le département est à même de réinternaliser dans ses services une maîtrise d'œuvre aux communes, sans avoir recours à un nouveau satellite, qui sera toujours plus difficile à contrôler.

Le soutien aux petites communes OUI ! Le gaspillage de l'argent public NON !

#### 2. Les « Contrats jeunes majeurs »

La solidarité reste la compétence la plus importante du département, notamment à l'égard de la petite enfance et des mineurs qu'ils soient français ou étrangers.

Dans cette continuité, la politique optionnelle « Contrats jeunes majeurs » a été instaurée pour des jeunes de 18 à 21 ans en manque de soutien familial ou de ressources.

Si cette politique volontariste en direction de la jeunesse peut permettre une meilleure insertion sociale, elle doit cependant être revue et corrigée pour en finir avec un certain nombre d'abus :

C'est ainsi que notre groupe propose la mise en place de critères d'accès plus restrictifs, afin par exemple de ne plus financer avec l'argent public des titres de séjour à des jeunes immigrés clandestins qui viennent par ce biais chercher un justificatif de ressources.

La solidarité oui ! L'encouragement à l'immigration illégale non !

#### Groupe des non-inscrits

Mathieu Albugues, Brigitte Barèges, Monique Ferrero.

Deux dossiers majeurs viennent d'être soumis à l'Assemblée Départementale :

- la politique d'aides en faveur des communes et E.P.C.I.,
- le budget primitif 2016.

S'agissant tout d'abord des politiques départementales, le groupe des Radicaux Républicains et Apparentés n'a pas souhaité apporter son soutien aux propositions de la nouvelle majorité, reflet d'une vision uniquement comptable de l'aménagement du territoire. Trois raisons essentielles :

- l'absence de concertation avec l'Association des Maires et Présidents de Communautés : présenter un rapport déjà « ficelé » est une chose, bâtir ensemble un projet, une autre ;
- la mise en place d'un plafond d'engagement sur 5 ans qui nous a semblé :
  - d'une part, inéquitable : il eut fallu intégrer d'autres paramètres que la population seule : potentiel fiscal, effort fiscal par exemple ;
  - d'autre part, aller à l'encontre de la politique de contractualisation existante et devenir un frein à l'investissement des communes, dans la mesure où la notion de besoin d'équipements et de services n'a plus sa place dans ce nouveau mécanisme ;
- enfin, l'inadéquation des « enveloppes » allouées aux Communautés de Communes où, là aussi, il n'est tenu compte ni de la disparité de leur richesse fiscale, ni de l'étendue de leur champ de compétences.

Concertation quasi inexistante, équité en « trompe l'œil » et inadéquation avec les réalités de terrain, voilà les trois raisons qui nous ont amenés à ne pas cautionner cette nouvelle politique pour laquelle les 10 amendements que nous avons déposés ont été rejetés d'un « revers de main ».

Concernant le budget primitif 2016, si la quasi-totalité du groupe a souhaité s'abstenir sur le vote final du budget, c'est pour une raison essentielle : l'absence de perspectives sur le moyen terme, autres que celles faites par un cabinet d'audit.

L'évolution des dépenses de gestion au B.P. 2016, même contenues à + 2,29 % sont en totale contradiction avec les scénarii envisagés par le cabinet d'audit (+ 1,2 % ou + 0,5 %) ou les déclarations de l'exécutif lors de la séance du 30 novembre 2015 : « l'évolution, toutes dépenses de fonctionnement confondues devra être plafonnée à + 1,2 % par an ». Avec 2,11 % nous en sommes loin.

Ce constat aurait mérité d'avoir une discussion sur les perspectives fiscales 2016 - 2020. Le statu quo fiscal de 2016 pour raison politique, propre au groupe majoritaire nous laisse présager des lendemains douloureux.

#### Groupe des Radicaux Républicains et Apparentés

Jean-Michel Baylet, Jean-Luc Deprince, José Gonzalez, Christianne Le Corre, Marie-Claude Nègre, Denis Roger, Michel Weill.

Beaucoup de choses bougent et se passent autour de nous, plus ou moins près de nous... et les référendums se succèdent : celui qui a validé la sortie de l'Angleterre de l'Union Européenne va avoir des répercussions sur l'ensemble de l'Europe, de la France et jusqu'en Tarn-et-Garonne, les effets se feront sentir peu à peu. Celui sur le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes valide quant à lui ce projet si longtemps débattu et polémique... Celui sur le nom de la région qui permet aux élu(e)s régionaux de valider le choix des votants très majoritairement pour « Occitanie » et ainsi le respect par la Présidente Carole Delga du processus par elle initié.

En ce qui concerne la Ligne à Grande Vitesse Toulouse Bordeaux, après projets, études, réunions et concertation, enquêtes, choix du fuseau, de l'emplacement des gares... le gouvernement a acté ce grand projet, la déclaration d'utilité publique est prise et nous voilà partis pour la phase de réalisation. Il manque toutefois à financer cette LGV et c'est en ce sens que notre groupe est intervenu à nouveau auprès du Président Astruc et de l'ensemble des conseillers départementaux lors de la dernière séance plénière pour que le positionnement du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne soit bien clair : nous devons participer activement et donc financièrement à ce vaste chantier, il est une chance pour notre région, notre département. Le temps des polémiques et des solutions alternatives est passé et aujourd'hui la possibilité de mettre Toulouse, et donc Montauban à 3 heures de Paris est une opportunité à laquelle le département doit s'associer. Un positionnement clair pour accompagner ce projet nous permettra également d'être partie prenante pour finaliser définitivement la gare à Bressols et ainsi avoir notre mot à dire sur les aménagements autour de cette gare. Pour l'instant pas de réponse vraiment claire de l'Assemblée Départementale... mais nous sommes et serons vigilants...

Après un printemps capricieux l'été est bien là... n'oublions pas que c'est au « Front Populaire » que nous devons les « Congés Payés » dont on fête cette année les 80 ans... c'est aussi la saison des festivals et des nombreuses manifestations culturelles. Nous nous réjouissons que la commission en charge de la culture (sous l'impulsion de son président socialiste) ait pu maintenir les financements équivalents à ceux des années précédentes, tant nous défendons avec vigueur la politique culturelle.

Nous souhaitons à tous un très bel été.

#### Groupe des Socialistes

Catherine Bourdoncle-Larnaudie, Ghislain Descazeaux, Liliane Morvan, Dominique Sardeing-Rodriguez.

### Une gestion engagée

La loi NOTRE redéfinit, redistribue les compétences des différentes collectivités locales et provoque de nombreux changements relatifs aux interventions publiques.

C'est un chantier majeur mais, tant au niveau des services administratifs que de celui de notre groupe majoritaire, nous y travaillons activement depuis des mois. Nous voulons que cette transition se fasse dans les meilleures conditions afin de continuer à fournir aux Tarn-et-Garonnais tous les services qu'ils sont en droit d'attendre.

Ainsi, les transports scolaires et l'économie sont désormais du ressort du Conseil régional, mais nous voulons nous assurer, grâce à une relation étroite avec la Région, que le passage de témoin se fait sans heurt.

En ce qui concerne l'agriculture, dont on connaît l'importance dans le département, nous avons décidé d'établir une convention avec la Région pour définir les conditions d'interventions conjointes ou complémentaires de nos deux collectivités.

Juste un petit rappel sur la situation de l'emploi régional : 165 000 emplois sont attribués au secteur agricole et agro-alimentaire, 110 000 aux activités touristiques et 90 000 à l'industrie y compris aéronautique. Les agriculteurs peuvent compter sur nous pour être toujours à leurs côtés.

N'oublions pas également la baisse conséquente des subventions de l'État et les économies que nous nous imposons pour éviter une augmentation importante des impôts. Néanmoins, nous veillons à la qualité de l'investissement public pour le maintien de l'activité des entreprises et la stabilité des emplois locaux.

L'an passé, un rapport de la Cour des comptes a fait état notamment du problème concernant le temps de travail au Conseil départemental. Ceci nous oblige à procéder, là aussi, à des adaptations et des modifications afin de revenir à un temps de travail légal pour l'ensemble des agents. Nous avons donc entamé des négociations avec les représentants syndicaux des 1 200 agents pour trouver des solutions acceptables par tous.

Nous sortons d'une situation difficile dont nous avons hérité avec la SEMATEG. Des solutions vont être trouvées pour continuer à accompagner les communes dans leurs projets d'aménagement, de soutenir les entreprises du bâtiment mais également de préserver le personnel, ce qui faisait partie de nos priorités.

Enfin, nous nous réjouissons que les agents bénéficient dès cet été, pour la première fois, d'un journal interne qui leur sera entièrement dédié. Cette initiative sera un élément supplémentaire de connaissance et de cohésion.

Dernier clin d'œil, l'assemblée départementale avait proposé le nom « Occitanie ». Nous nous réjouissons de son adoption pour notre nouvelle région.

#### Groupe « Mobilisés pour le Tarn-et-Garonne »

Christian Astruc, Maryse Baulu, Jérôme Beq, Jean-Claude Bertelli, Jean-Philippe Bésiers, Véronique Cabos, Véronique Colombié, Francine Debais, Gérard Hébrard, Jean-Michel Henryot, Colette Jalaise, Pierre Mardegan, Marie-José Mauriège, Véronique Riols, Frédérique Turella-Bayol, Léopold Viguié.

# plan emploi *insertion* du Département

un intérêt  
pour l'employeur  
et l'employé

*info :*  
[www.ledepartement.fr](http://www.ledepartement.fr)

